



PRÉFET DU VAR

AVIS AU PUBLIC

Société SAS ECORECEPT à Flassans-sur-Issole

Installation classée pour la protection de l'environnement

La société SAS ECORECEPT a déposé une demande d'enregistrement en vue de l'installation d'une plateforme de transit, regroupement et tri de déchets non dangereux, sise 873, chemin des Plantades à la Garde, activités visées aux rubriques 2515-1, 2714-1 et 2716-1 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande d'enregistrement sera soumise à une consultation publique **du 24 juin 2020 au 22 juillet 2020 inclus.**

Pendant ce délai, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier à la mairie de la Garde, aux jours et heures d'ouverture au public.

Le public pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser au préfet du Var, avant la fin de la consultation du public, à l'adresse suivante :

Préfecture du Var
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et du développement durable
Section ICPE/BES
Boulevard du 112ème régiment d'infanterie – CS 31209
83070 Toulon cedex

Le dossier sera, par ailleurs, consultable pendant toute la durée de la consultation sur le site internet de la préfecture du Var :

<http://www.var.gouv.fr>, rubrique : politiques publiques/environnement/plans et projets susceptibles d'impacter l'environnement/plans et projets par commune/la Garde.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Var et la décision prise à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières complémentaires ou un refus.